



EFFA 2019 - PRIX DES FINISSANTS - PAYSAGE



Catherine LÉVEILLÉE
Charline GAUTHIER

Baccalauréat
> valeur 300 \$

À la découverte du parc Arthur-Therrien - La mise en valeur des vues remarquables vers le centre-ville, le mont Royal et l'Île des Sœurs a mené à la création d'un aménagement basé sur la découverte du parc et de ses atouts. L'encaissement du centre aquatique dans le sol génère un projet architectural à impact nul sur l'environnement, l'écologie du lieu et le paysage. Le centre aquatique participe au paysage naturel, la toiture étant en quelque sorte en continuité avec le terrain. Son inclinaison dégage des vues ouvertes vers le fleuve Saint-Laurent et sur le parc Arthur-Therrien. Des séquences de découverte sont créées par la densification du couvert végétal et la diversification des ambiances sur les parcours du parc. Les jeux de topographie du nouveau toit vert et les nouvelles plantations permettent de déployer un réseau de sentiers où l'on peut circuler de façon simple et naturelle. La promenade permet d'apprécier une variété de vues et ce, peu importe l'axe d'arrivée. Une rampe donne accès au toit à partir de l'axe du métro. Ce dernier offre une fluidité de passage à travers le parc. Les eaux de ruissellement sont concentrées dans un bassin de rétention qui accueille une biodiversité complémentaire à celle du parc. Les usagers, empruntant une passerelle pour traverser le bassin, sont placés en situation d'immersion totale. La création d'une ceinture végétale amplifie le « sentiment » de nature et marque la figure du parc dans son environnement urbain. L'esplanade, située à l'avant du centre aquatique, est un espace formellement et matériellement distinct qui recèle pour les citoyens un potentiel d'appropriation flexible, dans une ambiance différente de celle du parc.